5 mai 2020

Mesures d'hygiène au sein des établissements scolaires dans le contexte d'épidémie de Covid-19 Mise à jour du 5 mai 2020

Une reprise partielle des cours dans les écoles est prévue à partir du 18 mai. La Circulaire de l'Enseignement n°7550 du 25/4/2020[1] détaille un ensemble de conditions à remplir. C'est à cette circulaire qu'il faut se référer, notamment pour l'équipement et les normes sanitaires strictes dans l'organisation des écoles. Elle explique par exemple la logique des silos, les groupes devant toujours être composés de manière identique en évitant le mélange d'élèves.

Ce document-ci apporte certaines précisions complémentaires.
Il aborde :

- Les mesures d'hygiène des locaux – Nettoyage et désinfection ;
- Les mesures pour les enfants présentant des symptômes ;
- Les mesures d'hygiène individuelle, distanciation, masques ;
- Les autres mesures organisationnelles ;
- Des mesures spécifiques pour les enfants de moins de 6 ans (garderies et maternelles).

Les mesures à suivre pourront être adaptées dans les semaines à venir en fonction des nouvelles recommandations et procédures officielles.

Selon l'ECDC, *« le principal mode de transmission du coronavirus SARS-CoV-2 est l'inhalation de grandes gouttelettes respiratoires ou leur arrivée sur des muqueuses. (…) Le contact avec des surfaces ou objets contaminés est une autre voie de transmission impliquée dans la transmission de ce virus, à cause de sa résistance sur les surfaces. (…) Afin de réduire le risque de transmission par les surfaces et objets contaminés, il est essentiel de suivre des procédures pour une désinfection correcte des environnements qui peuvent avoir été contaminés par le virus »*[2].

La durée de survie du coronavirus dans l'environnement, et sur les surfaces, est de quelques heures à 7 jours en fonction du type de surface, du type de matériau, de la température et du taux d'humidité ambiants.

[1] http://enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%207550%20(7803_20200425_153614).pdf
[2] https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/Environmental-persistence-of-SARS_CoV_2-virus-Options-for-cleaning2020-03-26_0.pdf

1. Mesures d'hygiène des locaux – Nettoyage et désinfection

Nettoyer signifie retirer les saletés, ce qui permet de diminuer nombre de microbes.
La désinfection se fait par l'utilisation de produits chimiques pour tuer les microbes restés sur les surfaces après le nettoyage.

- **Aérer les locaux :** ouvrir les fenêtres minimum 2 à 3 fois par jour pour aérer les pièces et ce minimum 15 minutes **et** pendant le nettoyage.

- **Effectuer un nettoyage minutieux** (avec un simple détergent : savon noir, savon de Marseille, …) **suivi d'une désinfection**, au moins une fois par jour, en fin de journée, en dehors de la présence des enfants,
    - du sol et des surfaces (tables, bords des tables, chaises, mobilier, rebords de fenêtres,…),
    - et en accordant une attention particulière aux surfaces et objets susceptibles d'être touchés avec les mains :
        - poignées de portes et fenêtres,
        - interrupteurs,
        - robinets,
        - chasses d'eau, couvercle et siège des WC, poignées et verrous dans les toilettes,
        - rampes d'escalier, équipements sportifs,
        - jouets, supports pédagogiques, etc…
        - mais aussi téléphones fixes et portables, tablettes, claviers, souris …

- Il est recommandé de ne pas passer l'aspirateur mais de nettoyer avec un détergent, de rincer et de laisser sécher.

- Pour la désinfection : utiliser **de préférence de l'eau de javel ou un produit désinfectant avec 70% d'alcool** (qui permet une élimination du virus). À défaut, vous pourrez utiliser un produit désinfectant virucide avec une **activité prouvée contre le SARS-CoV-2** (études en cours au niveau européen)[3] et **autorisé** par le SPF Santé Publique.

[3] https://data.europa.eu/euodp/en/data/dataset/biocidal-products-lists-of-disinfectant-active-substances-and-products

- Pour la désinfection du sol et des surfaces : Utiliser de préférence de l'eau de javel[4]: **<u>eau de javel à 12° (ou 3,6%)[5], diluer 30ml d'eau de javel dans 1L d'eau</u>**, avec un **temps de pose de 5 minutes**.

  <u>Précautions d'usage de l'eau de javel :</u>

  - ✓ Toujours utiliser des gants.
  - ✓ Ne pas laisser l'eau de javel et autres produits désinfectants à portée des enfants.
  - ✓ Ne jamais utiliser l'eau de javel en présence des enfants.
  - ✓ L'eau de javel doit toujours être utilisée seule dans de l'eau froide (entre autres pour éviter le dégagement de vapeur toxique). Il ne faut donc pas la mélanger avec un autre produit d'entretien.
  - ✓ Ne pas non plus mélanger l'eau de javel avec des solutions acides ou ammoniacales ni les utiliser de manière successive. Cela entraînerait une réaction chimique qui dégage des gaz chlorés très toxiques.
  - ✓ Diluer en versant les 30ml d'eau de javel dans le litre d'eau et non l'inverse !
  - ✓ Les vapeurs sont irritantes et même toxiques pour le système respiratoire. Ouvrir les fenêtres et aérer la pièce pendant l'utilisation.
  - ✓ L'eau de javel est corrosive et toxique. Elle peut provoquer des brûlures sur la peau et les yeux, surtout sous forme concentrée. En cas de brûlure sur la peau, laver à l'eau. En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un ophtalmologue. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir, contacter le centre Antipoison au 070/245.245.

- Pour la désinfection des surfaces et objets qui ne peuvent pas être désinfectés avec de l'eau de javel : de **l'alcool (éthanol) à 70%** peut être utilisé pour la désinfection, après nettoyage avec un détergent neutre.

- Le personnel d'entretien doit porter des gants.
  Il est recommandé que le personnel d'entretien soit muni d'un équipement de protection individuel adéquat : gants (de ménage), tablier de protection à longues manches.
  (S'il y a une suspicion de contamination : gants à usage unique de préférence et si possible masque et lunettes de protection). Il faut être attentif à l'habillage et au déshabillage de cet équipement de protection. Les équipements à usage unique doivent être éliminés directement dans un sac étanche fermé hermétiquement.
  Les équipements lavables (gants, tabliers en tissu, masques en tissu, lunettes de protection lavables) doivent être décontaminés adéquatement : eau avec eau de javel, ou alcool à 70%, lessive à 90° ou 60°pendant minimum 30 minutes avec du produit à lessive.

[4] https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331846/WHO-2019-nCoV-IPC_WASH-2020.3-eng.pdf

[5] Eau de javel ayant une concentration minimum en hypochlorite de sodium de 0.1%.
Pour arriver à cette concentration efficace :
Avec de l'eau de javel à 12°(ou 3,6%), il faut diluer 30ml d'eau de javel dans 1L d'eau ;
Avec de l'eau de javel à 18°(ou 5,3%), il faut diluer 20ml d'eau de javel dans 1L d'eau ;
Avec de l'eau de javel à 8°(ou 2,4%), il faut diluer 40 ml d'eau de javel dans 1L d'eau.

Terminer en se lavant les mains à l'eau et au savon.

- **Sanitaires** :
  « Toutes les écoles doivent être équipées en savon, gel hydro-alcoolique et serviettes en papier. » (Circulaire 7550 de l'enseignement).
  « L'accès aux toilettes doit être limité au nombre de lavabos qu'elles comportent et doit être pourvu de savon et de serviettes jetables. Des affiches doivent être placardées dans les toilettes pour rappeler de tirer la chasse d'eau. » (Circulaire 7550 de l'enseignement).
  Les enfants doivent se laver les mains à l'eau et au savon après être allés aux toilettes ; les affiches devraient le mentionner aussi.
  L'entretien complet des sanitaires est réalisé au moins une fois par demi-jour ; le suivi est réalisé avec un document à parapher.
  Une attention particulière sera portée aux poussoirs des chasses, poignées intérieures et extérieures des portes, verrous, robinets et autres surfaces fréquemment touchées.

- **Les poubelles** doivent être vidées et nettoyées quotidiennement. Il faut s'assurer que les déchets soient éliminés en toute sécurité.

- **Les textiles** éventuels (essuies, draps, jouets en tissu,…) doivent être lavés idéalement à 90°et **au minimum à 60**° pendant au moins 30 minutes avec du produit de lessive.
  En cas de manipulation de linge (ex. salle de sieste), dans la mesure du possible, attendre 3h après la manipulation du linge, avant de procéder à la désinfection du sol et des surfaces.

- **Les jouets** éventuels doivent être lavés dans le lave-vaisselle à 60°durant 30 min.

La formation du personnel d'entretien aux mesures d'hygiène est très importante.

Il est conseillé de superviser le travail de l'équipe de nettoyage au début et de donner un retour d'information encourageant, afin de pouvoir adopter rapidement les meilleures habitudes de travail.

2. Mesures pour les enfants présentant des symptômes

a) Les enfants présentant des symptômes doivent rester à domicile

« Les enfants ou le personnel présentant des signes cliniques doivent rester à la maison. » (Circulaire 7550 de l'enseignement).
Un enfant doit rester à domicile et ne peut pas venir à la garderie ou aux cours s'il est malade ou présente :

- l'un des symptômes suivants d'une infection virale aiguë:
    - toux,
    - difficultés respiratoires,
    - rhume,
    - maux de gorge,
    - fièvre (température ≥37°5 prise sous le bras, ou ≥ 38° en intra-rectal ; pour un thermomètre digital à distance, se référer à la notice pour la valeur seuil),
    - maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique,
    - perte d'odorat ou de goût,
    - diarrhée aqueuse sans cause apparente;
- une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergies...).

b) En cas d'apparition de symptôme(s) à l'école

En cas d'apparition d'un symptôme pendant la présence à l'école :

- Il doit être isolé des autres dans un « espace dédié » ;
- Ses parents doivent être contactés immédiatement pour venir le récupérer ;
- Un adulte de l'école s'enquiert régulièrement de son état de santé auprès de lui (toujours le même si possible).
- *« Un espace dédié doit être prévu pour les élèves malades, si possible équipé d'un thermomètre digital à distance, de gants et de masques pour la personne accompagnant les élèves pendant qu'ils attendent les parents. L'espace doit être grand et idéalement bien ventilé.» (Circulaire 7550 de l'enseignement[6]).*
  Si l'espace dédié doit être utilisé par plusieurs enfants, sa taille doit **au moins** garantir les mêmes espaces que ce qui prévu pour la salle de classe, c'est-à-dire un minimum de 4 m² par élève et 8 m² supplémentaires pour l'adulte accompagnant.
- Si une prise de température est nécessaire, le thermomètre digital à distance sera utilisé. Si cela s'avère impossible, un thermomètre axillaire pourrait être utilisé par les enfants assez grands pour l'utiliser eux-mêmes. Sinon, la température sera prise par le parent à la maison.

[6] http://enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%207550%20(7803_20200425_153614).pdf

- Après le départ d'un élève malade, cet espace doit être aéré et désinfecté ;
- **Les parents devront contacter le médecin généraliste par téléphone**.

Pour la gestion des cas et des contacts, les services PSE et centres PMS WB-E se référeront à la procédure AVIQ-COCOM-ONE.

3. Mesures d'hygiène individuelle, distanciation, masques

Le risque de transmission dans le cadre scolaire sera minimisé en appliquant des mesures strictes d'hygiène, de distanciation physique, et le port d'un masque pour certains.

Placer des affiches officielles à l'entrée de l'école, dans toutes les pièces utilisées, dans les toilettes et dans les cuisines.

> Par exemple, pour les mesures d'hygiène et de distanciation :
> https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PARENTS/Actualites_parents/coronavirus-aviq-affiche.jpg
>
> Pour le lavage des mains des enfants (près des lavabos):
> https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/comment-laver-comment-desinfecter-mains.pdf
>
> Pour le lavage des mains des adultes (près des lavabos des adultes, cuisine, local avec matériel d'entretien…):
> https://d34j62pglfm3rr.cloudfront.net/images/fra_techniekzoom.jpg

a) Le lavage des mains et les mesures d'hygiène individuelle

« Toutes les écoles doivent être équipées en savon, gel hydro-alcoolique et serviettes en papier. »

« Tous les élèves et les membres du personnel doivent se laver les mains (eau et savon ou gel hydro-alcoolique)

- *en entrant dans l'école,*
- *en entrant dans la salle de classe (après la récréation),*
- *après être allé aux toilettes,*
- *après avoir toussé ou éternué,*
- *après avoir utilisé un distributeur et*
- *avant de quitter l'école. » (Circulaire 7550 de l'enseignement).*

- Le lavage des mains **à l'eau et au savon** doit durer **40 à 60 secondes**.
- En l'absence de point d'eau, utiliser un gel hydro-alcoolique.
- Il est conseillé de privilégier l'utilisation de savon liquide en distributeur et de serviettes en papier (plutôt que des essuies en tissu ; si des essuies en tissu sont utilisés, ils doivent être changés au moins deux fois par jour et lavés à 60°).

- Il est important **d'apprendre aux enfants à se laver les mains correctement** :
  - Expliquer le lavage des mains à chaque enfant,

- Lui faire se laver les mains sous supervision/accompagnement
- Lui donner un retour d'information encourageant
- Superviser encore le lavage des mains par la suite (parfois ou systématiquement, selon l'âge des enfants).
- Pour les plus jeunes (garderie ou maternelles) : se laver les mains « en chanson » peut permettre d'assurer la bonne durée de lavage

- Les ongles doivent être propres. Il est conseillé d'avoir les ongles courts, sans vernis, et d'éviter le port de bijoux aux mains et de faux ongles.

Les autres mesures de prévention de transmission des virus respiratoires sont à rappeler régulièrement, en particulier aux enfants plus jeunes ne portant pas de masque :

- **Eviter le plus possible de mettre les mains au contact de la bouche, du nez et des yeux.**
- **Se couvrir la bouche et le nez lors de la toux ou des éternuements**, soit dans le pli du coude, soit avec un mouchoir en papier à usage unique (donc à jeter après une seule utilisation, et en se lavant les mains après usage). Ne pas se couvrir la bouche avec la main car celle-ci sera alors contaminée et tout ce qu'elle touchera ensuite le sera également.
- Eviter les contacts rapprochés avec toute personne présentant des symptômes de maladies respiratoires (toux et éternuements).

b) <u>La distanciation physique</u>

« L'entrée de l'école, la sortie, les heures de récréation et la cantine doivent être organisés de manière à respecter une distance supérieure à 1,5 m par élève (soit une surface de 7 m²). » (Circulaire 7550 de l'enseignement).

Les élèves et le personnel essaient de toujours garder une distance physique de 1,5m entre chaque personne.

Il est important d'apprendre aux enfants à garder leurs distances et à éviter les contacts physiques inutiles et de donner l'exemple.
Pour les aider à vérifier qu'ils se tiennent suffisamment éloignés les uns des autres, on peut leur expliquer que s'ils étirent leurs bras, les bras ne doivent pas se toucher et qu'un espace doit exister entre leurs bras tendus.

c) <u>Le masque en tissu</u>

« Un masque en tissu doit être porté par :
- *Tous les membres du personnel tout au long de la journée;*
- *Les élèves à partir de la 6ème année du primaire et tous les élèves du secondaire, tout au long de la journée. » (Circulaire 7550 de l'enseignement).*

Le port du masque en tissu peut contribuer à diminuer la transmission du Covid-19 mais uniquement s'il est utilisé correctement. Mettre, enlever, porter, laver et

conserver son masque en tissu sont donc des gestes à effectuer avec soin. Il est recommandé vivement de prendre connaissance des conseils d'utilisation dès que possible pour se préparer.

Le masque doit être changé toutes les 8h ou toutes les 4h en cas d'usage intensif (par exemple si on parle beaucoup) ou lorsqu'il devient humide ou visiblement sale.

Il est conseillé d'apporter chaque jour à l'école :

- **Au moins 2 maques en tissu** pour pouvoir le changer quand c'est nécessaire (p.ex. lorsqu'il devient humide ou visiblement sale et éventuellement lors du repas), et si possible plus de deux ;
- **Au moins 1 sac en tissu,** pour ranger les masques sales ou utilisés et si possible 2 sacs en tissu d'aspects différents, l'un pour ranger les masques utilisés et l'autre pour les masques propres.
- **1 boîte en plastique propre, éventuellement**, pour ranger le masque pendant le repas, s'il faut remettre le même masque après le repas.

Les masques en tissu utilisés et le sac les contenant doivent être lavés après chaque utilisation.

Pendant le repas, plusieurs possibilités sont à envisager selon les circonstances:

- Soit le masque est posé sur un endroit propre qui sera nettoyé après (p.ex. la table individuelle de l'élève)
- Soit le masque est posé dans une boîte en plastique propre qui sera lavée le soir (p.ex. une boîte à tartine réservée à cet usage)
- Soit le masque est rangé dans le sac en tissu pour les masques utilisés et un nouveau masque propre sera mis après le repas (si l'élève en a 3 au moins avec lui).

Le masque ne peut pas être porté autour du cou (à cause du risque de contamination). Mais il peut être tenu par les lanières ou élastiques, le temps de boire par exemple[7].

Il serait utile d'avoir petit-à-petit plusieurs masques en tissu par personne :

- Pour en emmener > 2 à l'école chaque jour et pouvoir le changer après 4h ou lorsqu'il devient humide et en avoir toujours un de rechange supplémentaire si nécessaire ;
- Pour pouvoir faire des lessives moins fréquemment.

Un document est en préparation, reprenant des conseils d'utilisation des masques en tissu, leurs objectifs, et des informations sur leur fabrication.

Vous trouvez également des informations sur les masque en tissu sur :
https://www.info-coronavirus.be/fr/masque/#utilisation-dun-masque-en-tissu
https://faitesvotremasquebuccal.be/

4. Mesures organisationnelles

[7] https://www.info-coronavirus.be/fr/faq/#014

Les normes sanitaires dans l'organisation des écoles sont détaillées dans la circulaire 7550 de l'enseignement.
Quelques propositions complémentaires figurent ici :

Modalités de gestion du matériel :

- Eviter autant que possible les échanges de matériel et objets.
- Si du matériel ou des jeux non lavables doivent être échangés ou partagés entre enfants, prévoir une « tournante » de « lots » de jeux sur 5 jours (p.ex. les 5 jours de la semaine) afin de s'assurer de la disparition du virus qui pourrait y être présent.
- Ranger le matériel utilisé la journée de manière méthodique.
- En cas d'importation de courses (nettoyants, bouteilles,…), il pourrait être utile de procéder à une désinfection de l'emballage du magasin ou, dans la mesure du possible, stocker minimum 3 jours le produit avant de l'utiliser en toute confiance.

Modalités de gestion de la prise d'aliments (collations, repas) :

- Répéter le lavage des mains avant la prise des collations et des repas (enfants et adultes).
- Assurer le nettoyage de la table où chacun va manger, privilégier une table par enfant.
- Le laisser manger bien tranquillement.
- Ranger et nettoyer une deuxième fois la table.
- Répéter le lavage des mains après la prise des collations et des repas (enfants et adultes).

Modalités de départ des enfants, en fin de journée

- Répéter le lavage des mains au moment du départ de l'enfant afin d'éviter une éventuelle contamination vers son domicile.

5. Mesures spécifiques pour les enfants de <6ans (garderies et maternelles)

Jouets :

- Laver tous les jouets **dans le lave-vaisselle à 60°durant 30 min**.
- Ne garder que les jouets lavables et ranger les autres jouets dans un placard fermé.
- Pour les jouets et le matériel qui ne peuvent pas être lavés : il est conseillé d'organiser une tournante en ne les mettant à disposition des enfants qu'un jour par semaine (voir plus haut).

Siestes :

- En ce qui concerne les lits pour les siestes des plus jeunes : demander aux parents d'apporter un drap et une couverture individuels et veiller à couvrir complètement le lit avant que l'enfant ne se couche.
- Lors du déshabillage du lit, il est important d'encadrer la récupération du linge : ne pas secouer le linge, ne pas plaquer le linge contre soi, déposer

directement le linge dans un sac (en tissu par exemple) sans le déposer au sol avant.
- Demander aux parents de laver le linge en machine idéalement à 90° pendant 30 min (et au minimum à 60°C), au moins une fois par semaine.

Références :

- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Interim guidance for environmental cleaning in non-healthcare facilities exposed to 2019-nCoV 2020. Available from: https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/novel-coronavirus-guidance-environmental-cleaning-non-healthcare-facilities.pdf

- Centers for Disease Control and Prevention. Coronavirus Disease 2019. Environmental Cleaning and Disinfection Recommendations. Interim Recommendations for US Community Facilities with Suspected/Confirmed Coronavirus Disease 2019. Consulté le 20/03/2020. https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/organizations/cleaning-disinfection.html

- Sciensano. Conseils d'hygiène au patient qui présente des symptômes d'infection au Covid-19 et est en isolement à la maison. Version 19 mars 2020. https://epidemio.wiv-isp.be/ID/Documents/Covid19/COVID-19_procedure_hygiene_FR.pdf

- Des orientations pour la prévention et le contrôle de la Covid-19 dans les écoles. Mars 2020. Fond des Nations Unies pour l'Enfance

- Water, sanitation, hygiene, and waste management for the COVID-19 virus. Interim guidance. 19 March 2020. World Health Organization 2020 (WHO reference number: WHO/2019-nCoV/IPC_WASH/2020.2)

- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Disinfection of environments in healthcare and non-healthcare settings potentially contaminated with SARS-CoV-2. 26 mars 2020. https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/Environmental-persistence-of-SARS_CoV_2-virus-Options-for-cleaning2020-03-26_0.pdf

- WHO, UNICEF, IFRC. Key Messages and Actions for COVID-19 Prevention and Control in Schools. March 2020. https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/key-messages-and-actions-for-covid-19-prevention-and-control-in-schools-march-2020.pdf?sfvrsn=baf81d52_4

- WHO & UNICEF. Water, sanitation, hygiene and waste management for the COVID-19 virus. Interim Guidance. 23 April 2020. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331846/WHO-2019-nCoV-IPC_WASH-2020.3-eng.pdf

Annexe 1:

Mesures pour rassurer les enfants et les familles[8][9]

Un nouveau virus comme celui qui cause la COVID-19 peut créer de l'anxiété et être difficile à comprendre par les élèves/enfants, surtout si une personne à l'école ou un membre de leur famille est malade ou s'ils voient/entendent des messages troublants à la radio, sur Internet ou à la télévision. Il est normal que les élèves/enfants se sentent inquiets ou nerveux et aient des questions.

- **Tenir les parents informés**

Les parents sont une source importante de réconfort pour leurs enfants. Il sera donc important pour les écoles et les services de garde de tenir les parents au courant de ce qu'ils font pour protéger les enfants, notamment des mesures qui sont destinées à prévenir la propagation des infections respiratoires.

- **Rassurer les élèves/enfants**

Les élèves/enfants doivent être rassurés au sujet de leur sécurité et de leur santé. Le fait de dire aux élèves/enfants qu'ils ont le droit d'être inquiets les réconforte. Rassurez les enfants en leur disant qu'ils sont en sécurité et qu'ils peuvent poser de nombreux gestes pour demeurer en santé.

- **Écouter les élèves**

Les élèves/enfants veulent être entendus. Ils n'ont pas besoin de renseignements détaillés sur les événements mais ils ont besoin de parler de leurs sentiments. Dites-leur qu'ils peuvent poser des questions. Répondez à leurs questions honnêtement, mais assurez-vous que l'information convient à leur âge.

- **Maintenir la routine**

Il est conseillé de maintenir les activités habituelles et la routine dans les écoles et les services de garde, car cela peut renforcer le sentiment de sécurité des élèves/enfants.

- **Porter attention à l'accès aux médias**

Limitez l'exposition des élèves/enfants aux médias ou assurez-vous que l'information à laquelle ils ont accès en ligne est fiable. L'exposition à trop de sources ou à de mauvaises informations peut donner aux élèves/enfants une vue exagérée des risques associés à la maladie.
Tenez les élèves/enfants au courant de la situation et de son évolution possible selon un niveau qui convient à leur âge.

- **Aider les enfants à soutenir leurs camarades et à prévenir l'exclusion et le harcèlement.**

Veillez à ce que les enseignants aient connaissance des ressources locales pour leur propre sante. Collaborez avec le personnel de santé et les travailleurs sociaux de l'école afin de repérer et d'aider les enfants et le personnel montrant des signes de détresse.

[8] Gouvernement du Canada. Document d'orientation en matière de santé publique à l'intention des écoles (maternelle à la 12e année ou secondaires) et des services de garde (COVID 19.) 28 février 2020. **Consulté en mars 2020.**

[9] Des orientations pour la prévention et le contrôle de la Covid-19 dans les écoles. Mars 2020. Fond des Nations Unies pour l'Enfance